

<http://col-helene-boucher-chartres.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article9>



Histoire

- Présentation du Collège - Historique et restructuration -

Date de mise en ligne : dimanche 10 mai 2020

Copyright © Collège Hélène Boucher - CHARTRES 28000 - Tous droits

réservés

Le collège Hélène Boucher est situé en plein centre de la ville de Chartres.

Les bâtiments sont d'époque différente en raison de l'évolution de la structure.

Sur ce boulevard Chasles, des maisons bourgeoises étaient érigées non loin du théâtre.

Au 23 de ce boulevard, Adelphe Chasles avait sa propriété, c'est là que fut créée l'école normale d'institutrices. Puis elle déménage rue du 14 juillet.

Le collège de jeunes filles, fondé par le décret du 31 août 1886 la remplace. Puis en 1920, il devient le lycée d'Etat de Jeunes Filles. Cela correspond au bâtiment le plus ancien, lequel fut surélevé. Les 3 étages correspondaient aux appartements, le rez-de-chaussée recevait l'accueil, les bureaux de l'intendance et la salle des professeurs.

L'établissement s'agrandit, c'est ainsi qu'apparut, à la place de la maison bourgeoise, vers les années 1955 le bâtiment central sur 3 étages. Il fut dédié à d'immenses dortoirs. Dans la cour intérieure, un bâtiment fut également construit et il abrita les locaux de l'infirmerie, lieu indispensable pour accueillir les internes malades. À cette époque, les élèves pouvaient être soignées sur place en raison de l'éloignement familial. Certaines internes ne repartaient qu'à la fin du trimestre.

Derrière ces immenses façades se cachait un immense parc, celui-ci allait jusqu'à la rue de Châteaudun.

Le parc fut réduit lors de la construction dans les années 1960, du bâtiment dit bloc scientifique. Des salles de physique, de chimie, de sciences naturelles et des salles banalisées au dernier étage furent ainsi mises à disposition des élèves de plus en plus nombreuses. Il faut se rappeler que le lycée d'état de jeunes filles accueillait des élèves du jardin d'enfant à la terminale. Des préfabriqués furent installés dans la cour et des classes annexes virent le jour au 32-34 boulevard Chasles (actuellement le CCAS) et rue de Châteaudun (actuellement le Dojo). Petit à petit les classes du petit lycée fermèrent et seules les classes de la seconde à la terminale perdurèrent. Ce lycée permit à de nombreuses jeunes filles de poursuivre des études et d'obtenir le baccalauréat. Grâce à la grande capacité de l'internat, les jeunes filles éloignées de la ville préfecture purent ainsi poursuivre des études.

En septembre 1970, le lycée d'état de jeunes filles était rayé de la carte scolaire. Elles durent rejoindre le lycée Marceau, établissement réservé auparavant aux garçons.

Cette même année il devint collège d'enseignement secondaire (CES) et il prit le nom d'Hélène Boucher quelques années plus tard.

Une association d'anciennes élèves du lycée d'état de jeunes filles fut créée et a fusionné avec l'association du lycée Marceau.

Vous qui lirez ces quelques lignes, n'hésitez pas à prendre contact et porter témoignage sur ce lieu emblématique d'une jeunesse féminine qui a pu ainsi accéder à la connaissance et à la culture.

Annie Martineau, Principale du Collège de septembre 2011 à juillet 2017

Vous trouverez ci-dessous les photos du Collège Hélène Boucher lorsqu'il était encore un Lycée de Jeunes Filles.